



## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des articles 160 et 165 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 11 décembre 2025 :

- **Préavis N° 1/2026 Rémunération des autorités communales pour la législature 2026-2031**  
*Préavis accepté à l'unanimité*
  
- **Préavis N° 2/2026 Demande d'un crédit de construction pour la réfection des chemins des améliorations foncières (AF) et ses annexes**  
*Préavis accepté à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune [www.sullens.ch](http://www.sullens.ch)

\*\*\*\*\*

Sullens, le 14 mars 2026